

quinze ou vingt fois au XVI^e siècle ; Jean Perrin, qui a laissé des mémoires manuscrits sur le Forez; Pierre du Verdier, auteur du *Misopolème* ; Jean Papon, le jurisconsulte ; Gaignieu à qui l'on doit le *Carquois satirique*; Antoine du Verdier, l'auteur de la *Bibliothèque française*, de la *Prosopographie*, des *Omonymes* et de plusieurs autres ouvrages ; le poète Anne d'Urfé et surtout enfin Honoré d'Urfé, un des initiateurs de la grande prose du XVII^e siècle. A part les terribles épreuves que la ville de Montbrison eut à traverser de loin en loin, telles que le massacre de ses habitants par le féroce baron des Adrets, les courses des Huguenots dans ses environs, les troubles de la Ligue et deux ou trois pestes qui décimèrent cruellement sa population, elle dormait paisible le reste du temps, sans que les bruits du dehors vissent troubler le calme profond de sa solitude. Du Tronchet dans ses *Missives* nous a peint à merveille l'isolement où se trouvait alors la vieille capitale du pays de Forez : « Cette pauvre ville de Montbrison, dit-il d'un air tant soit peu narquois, manque si bien de nouvelles, qu'hier seulement y arriva celle de la destruction de Carlhage et dimanche dernier le ravissement d'Hélène. « Et comme pour racheter cette malice, il se hâte de vanter aussitôt la douceur du climat, la bonté des habitants, et, pour comble de flatterie, *la perfection et la délicatesse des vins*.

Tel était le milieu où, pendant de longues années vécut Messire Loys. Lorsqu'il eut atteint l'âge de prêtrise, il fut, grâce à son père, pourvu d'un canonicat au chapitre de Notre-Dame de Montbrison. Il quitta alors le toit paternel pour s'établir dans une maison du cloître, que son vieux parrain, l'ancien trésorier de cette même église, avait laissée par testament à Jehan Papon. Bientôt après, il devint commendataire du prieuré de Marcilly, qui était en même temps un fief noble dont il ajouta le nom au sien. Ce prieuré dépendait de l'abbaye de Savigny, à laquelle son titulaire devait une redevance annuelle de *bv* livres pour les décimes. C'était une assez forte somme pour l'époque; aussi plus d'une fois notre prieur, qui vivait un peu trop sans doute à la façon des moines de Thélème, se fit tirer l'oreille pour acquitter